

**Landesbibliothek Oldenburg**

**Digitalisierung von Drucken**

**Lettres Angloises, Ou Histoire De Miss Clarisse Harlove**

**Richardson, Samuel**

**A Dresde, 1751**

Lettre LXV. Miss Howe, à Miss Clarisse Harlove.

**urn:nbn:de:gbv:45:1-1794**

l'éprouver, & vous fonder encore une fois, en repétant ! Pauvre Lovelace !

Eh bien ! ma chere, qu'en est-il ? & comme dit ma mere à M. Hickman, lorsqu'elle lui voit Pair mortifié des rigneurs de sa fille, comment vous trouvez-vous à présent ?

---

LETTRE LXV.

*Miss HOWE, à Miss CLARISSE*  
HARLOVE.

*Jeudi matin.*

Commençons par votre dernière lettre. Mais, étant fort en arriere avec vous, je dois resserrer un peu mes idées.

Premièrement, voici la réponse que je fais à vos reproches ? croiez-vous que dans l'occasion, & par intervalles, je puisse souhaiter beaucoup de ne les pas mériter, lorsque j'admire le ton que vous prenez pour me les faire, & que je n'en ai réellement que plus d'affection pour vous ? D'ailleurs n'y êtes-vous pas justement autorisée par votre propre caractère ? Le moyen de découvrir en vous des défauts, à moins que vos chers parens n'aient la bonté de vous en trouver quelques légers, pour être moins humiliés des leurs, qui sont en si grand nombre ? Ce seroit une obli-

obligation que je leur aurois comme vous ; car j'ose dire, qu'à lors le même juge qui trouveroit la raison de votre côté en lisant vos lettres, ne trouveroit pas, en lisant les miennes, que j'aie tout-à-fait tort.

La résolution où vous êtes de ne pas quitter la maison de votre pere est digne de vous, si vous pouvez y demeurer sans devenir la femme de M. Solmes.

Je trouve votre réponse à ce Solmes, telle que je l'aurois faite moi-même. Ne nous devez-vous pas un compliment à toutes deux ? Celui de conclure, qu'elle ne pouvoit donc être mieux.

Dans vos lettres à votre oncle & à vos autres tirans, vous avez fait tout ce que le devoir exigeoit de vous. Quelles que puissent être les conséquences, vous ne sauriez être coupable de rien. Offrir de leur abandonner votre terre ! c'est de quoi je me ferois bien gardée. Vous voyez que cette offre les a tenus en suspens. Ils ont pris du tems pour y penser. J'avois le cœur serré pendant le tems de leurs délibérations. Je tremblois qu'ils ne vous prissent au mot : & comptez qu'ils n'ont été retenus que par la honte, & par la crainte de Lovelace. Vous êtes trop noble pour eux de la moitié. C'est une offre, je le repète, que je me ferois bien gardée de





leur faire; & je vous conjure, ma chere, de ne les plus exposer à la même tentation.

Je vous avouerai naturellement que la conduite qu'ils tiennent avec vous, & le procédé si différent de Lovelace, dans la lettre que vous receviez en même tems de lui, m'auroient livrée à lui sans retour. Quel dominage, allois-je dire, qu'il n'ait point assez respecté son propre caractère, pour avoir justifié parfaitement une démarche de cette nature dans Clarisse Harlove!

Je ne suis point surprise de l'entre-vûe que vous lui avez fait espérer. Peut-être reviendrai-je bien-tôt à cet article.

De grâce, ma chere, ma très-chere amie, trouvez quelque moyen de m'envoyer votre Betty-Barnes. Croiez-vous que l'acte de *Coventry* \* s'étende aux femmes? Le moindre traitement auquel elle pourroit s'attendre seroit d'être bien *souffletée*, & trainée dans le plus profond de nos étangs. Je vous répons que si je l'ai jamais ici, elle pourra célébrer toute sa vie l'anniversaire de sa délivrance.

La réponse de Lovelace, tout impudente qu'elle est, ne me cause aucun étonnement. S'il vous aime autant qu'il le doit, votre changement a dû lui causer beaucoup de chagrin. Il n'y auroit qu'une detestable hipo-

\* Une loi contre les mauvais traitemens.

hipocrisie qui eût pû lui donner la force de le déguiser. La modération chrétienne que vous attendiez de lui, sur-tout dans une occasion de cette nature, auroit été précoce d'un demi siècle dans un homme de son tempérament. Cependant je suis fort éloignée de blâmer votre ressentiment. Je n'attendrai pas sans impatience comment cette affaire se sera terminée entre vous & lui. Quelle différence, d'un mur de quatre pouces d'épaisseur, aux montagnes qui vous séparent aujourd'hui? Etes-vous sûre de tenir ferme? .... Ce n'est pas une chose impossible.

Vous voyez bien, dites vous, que sa douceur, dans sa lettre précédente, étoit un rôle affecté. Avez-vous donc jamais crû qu'elle fût naturelle? Dangereux serpens, qui s'insinuent avec autant d'insolence que d'adresse, & qui font dix pas, pour un qu'on leur permet! Cet Hickman même, vous le verrez aussi impertinent que votre Lovelace, s'il en a jamais la hardiesse. Il n'a pas la moitié de son arrogance. La nature lui a mieux appris à cacher ses cornes; mais voilà tout: & comptez que si quelque jour il avoit le pouvoir de les montrer, il s'en serviroit aussi vaillamment que l'autre.

Il peut arriver que je me laisse persuader de le prendre. Mon dessein alors est d'observer



ferver attentivement par quels degrés le mari impéieux prendra la place de l'amant soumis ; les différences de l'un & de l'autre ; en un mot, comment il montera, & comment je descendrai dans la roue conjugale, pour ne reprendre jamais mon tour que par accès ou par sauts ; tels que les foibles efforts d'un Etat qui s'abîme, pour sauver quelque reste de sa liberté mourante.

*Tous les bons naturels sont passionnés*, dit M. Lovelace. Jolie excuse auprès d'un objet aimé, dans la plénitude de son pouvoir ! C'est-à-dire, en d'autres termes ; „ quoi-  
„ que je vous considère beaucoup, Mada-  
„ me, je ne prendrai pas la peine de répri-  
„ mer mes passions pour vous plaire. Je ferois fort aisé d'entendre cette apologie de la bouche d'Hickman, pour une *bonté* de cette espèce !

Nous avons trop de facilité, ma chere, à passer sur certains défauts qu'une ancienne indulgence a comme justifiées, & qui sont tournées par conséquent en mal habituel. Si l'on a cet égard pour un caractère violent, tandis qu'il est dans la dépendance ; que n'exigera-t-il point, lorsqu'il aura le pouvoir de donner des loix ? Vous connoissez un mari, pour lequel je m'imagine qu'on a eu trop de ces fausses complaisances ;  
 &

& vous voyez que ni lui, ni personne autour de lui, n'en est plus heureux.

La convenance de naturel, entre deux personnes qui doivent vivre ensemble, est un avantage. Cependant, je voudrois encore, que d'un consentement mutuel, elles fixassent certaines bornes, au-delà desquelles il ne leur fût jamais permis de passer, & que chacune aidât l'autre à s'y contenir; sans quoi, tôt ou tard, il arrivera des deux côtés quelque invasion. Si les bornes des trois états qui constituent notre union politique étoient moins connues, & n'étoient pas confirmées dans l'occasion, quel seroit leur sort? Les deux branches de la législature empiéteroient l'une sur l'autre, & le pouvoir exécutif ne manqueroit pas de les engloutir toutes deux.

Vous me direz que deux personnes raisonnables qui se lieroient ensemble....  
 Oui, ma chere, s'il n'y avoit que les personnes raisonnables qui prissent le parti du mariage. Mais ne vous étonnerois-je point, si j'avançois que la plupart de celles qui le font, passent leur vie dans le célibat? Elles croient avoir besoin de réfléchir si longtems, qu'elles ne se déterminent jamais. Ne nous fait-on pas l'honneur, à vous & à moi, de nous attribuer un peu de raison? & laquelle  
 des



des deux penseroit jamais à se marier, si nos amis & ces autres importuns vouloient nous laisser libres ?

Mais pour revenir ; si c'étoit à moi, que Lovelace se fût adressé, (à moins cependant que je ne me fusse laissée prendre par quelque chose de plus qu'un goût conditionel), dès le premier exemple de ce qu'il a l'audace de nommer son *bon naturel*, je lui aurois, défendu de me voir jamais. „Honnête „ami, aurois-je pû lui dire (si j'avois daigné lui dire quelque chose) ce que tu „souffres, n'est pas la centième partie de „ce que tu dois t'attendre à souffrir avec „moi. Ainsi, prends le congé que je te donne. Je ne veux point de passion qui „l'emporte sur celle que tu prétens avoir „pour moi.

Pour une femme de votre caractère doux & flexible, il reviendroit au même d'être mariée à un Lovelace ou à un Hickman. Dans vos principes d'obéissance, vous avertiriez peut-être un homme doux qu'il a droit de commander; qu'un mari ne doit pas employer la prière; & qu'il se dégrade lorsqu'il n'exige pas la soumission qu'on lui a vouée solennellement à l'Autel. Je connois depuis longtems, ma chere, ce que vous pensez de cette partie badine du nœud

con-



conjugal, que quelque rusé législateur a glissée dans la formule, pour nous faire un devoir de ce que les hommes n'auroient osé demander comme un droit.

Notre éducation & nos usages, dites-vous, *nous assujettissent à la protection du brave*. J'en conviens. Mais n'est-il pas bien glorieux & bien galant dans *un brave*, de nous garantir de toutes sortes d'insultes, excepté de celles qui nous touchent le plus; c'est-à-dire, des fiennes?

Avec quel art Lovelace dans l'extrait que vous me faites d'une de ses lettres, a-t-il mesuré cette réflexion à votre caractère; *les ames généreuses haïssent la contrainte!* Il est plus profond, ma chere, que nous ne nous le sommes figuré. Il fait, comme vous le remarquez, que tous les mauvais tours ne peuvent être ignorés; & dans cette persuasion il en avoue autant qu'il est nécessaire pour adoucir à vos yeux ceux dont vous pouvez être informée par d'autres voies, en vous accoutumant à les entendre sans surprise. On pensera que c'est du moins une marque d'ingénuité; & qu'avec tous ses vices, il ne sauroit être un hypocrite: caractère le plus odieux de tous pour notre sexe, lorsque nous venons à le découvrir; ne fût-ce que parce qu'il nous donne sujet  
de

de douter de la justice des louanges qui nous viennent d'une si mauvaise source, lorsque nous nous persuaderions volontiers qu'elles nous sont dûes.

Cette ingénuité prétendue fait obtenir à Lovelace les louanges qu'il désire, au lieu du blâme qu'il mérite. C'est un pénitent absous, qui se purge d'un côté pour aller recommencer de l'autre. Un œil favorable ne grossira pas ses fautes; & lorsqu'une femme se sera persuadé qu'on peut espérer mieux de l'avenir, elle ne manquera point d'attribuer à la haine ou à la prévention, tout ce que la charité pourra teindre de cette couleur. Si les preuves sont trop fortes pour recevoir une interprétation si favorable, elle se paiera des espérances qu'on ne cesse pas de lui donner pour l'avenir; d'autant plus que les croire suspectes, ce seroit douter de son propre pouvoir, & peut-être de son mérite. Ainsi, par degrés, elle sera portée à croire les vices les plus éclatans fort bien rachetés par de pures suppositions de vertu.

J'ai des raisons, ma chere, & de nouvelles raisons, pour moraliser comme je fais sur le texte que vous m'avez fourni. Mais je ne m'expliquerai point sans être mieux informée. Si je parviens à l'être, comme je l'espère



l'espère de mon adresse, & si je découvre ce que je ne fais qu'entrevoir, votre homme est un diable, un monstre abominable. J'aurois mieux vous voir .... j'ai pensé dire, à M. Solmes qu'à lui.

Mais, en attendant mes informations, voulez vous savoir comment il pourra s'y prendre, après toutes ses offenses, pour ramper adroitement jusqu'à vous? Ecoutez-moi. Il fera d'abord plaider pour lui l'excellence de son caractère; & ce point une fois accordé, l'insolence de ses emportemens disparaît. Il ne lui restera plus que de vous accoutûmer à ses insultes, & de vous faire prendre l'habitude de les pardonner à ses alternatives de soumission. L'effet de cette méthode sera de briser en quelque sorte votre ressentiment, en ne permettant jamais qu'il soit de longue durée. Ensuite un peu plus d'insulte, un peu moins de soumission, vous conduira insensiblement à ne plus rien voir que de la première espèce, & jamais rien qui ressemble à la seconde. Alors vous craindrez d'irriter un esprit si bouillant; & vous parviendrez enfin à prononcer si joliment & si intelligiblement le mot *d'obéissance*, que ce sera un plaisir de vous entendre. Si vous doutez de cette progression, aiez la bonté, ma chere amie, de prendre là-dessus le jugement de votre mere.

T. II. P. I.

O

Passons



Passons à d'autres sujèts. Votre histoire est devenue si importante, que je ne dois pas m'arrêter à des lieux communs. Aussi ces légères & badines excursions sont elles affectées. Mon cœur partage sincèrement toutes vos disgraces. L'éclat de ma lumière est obscurci par des nuages humides. Mes yeux, si vous les pouviez voir dans les momens où vous les croiez aussi gais que vous me l'avez reproché, sont plutôt prêts à se mouiller de larmes, sur les sujèts-mêmes que vous regardez comme le triomphe de ma joie.

Mais à présent, la cruauté inouïe & la malice oblinée de quelques uns de vos amis (de vos parens, devois-je dire : c'est une erreur où je retombe toujours ; ) l'étrange détermination des autres ; votre démêlé présent avec Lovelace, & l'approche de votre entrevûe avec Solmes, dont vous avez raison d'appréhender beaucoup les suites, sont des circonstances si graves qu'elles demandent toute mon attention.

Vous voulez que je vous donne mes conseils sur la conduite que vous devez tenir avec Solmes. C'est exiger au-delà de mes forces. Je fais qu'on attend beaucoup de cette entrevûe ; sans quoi, vous n'auriez pas obtenu un si long delai. Tout ce que je puis dire, c'est que si vous ne vous rendez pas en faveur de  
Solmes,



Solmes, à présent que vous vous croiez si offensée par Lovelace, rien ne sera jamais capable de produire ce changement. Après l'entre-vûe, je ne doûte pas que je ne sois obligée de reconnoître, que tout ce que vous aurez fait & tout ce que vous aurez dit sera bien, & ne pouvoit être mieux. Cependant si je pense autrement, je ne vous le dissimulerai pas. Voilà ce que je ne balance point à promettre.

Je veux vous animer un peu, contre votre oncle-même, si vous avez occasion de lui parler. Ressentez-vous du traitement insensé auquel il a eu tant de part, & faites l'en rougir si vous le pouvez.

En y pensant bien, je ne fais si cette entre-vûe, dans quelque espérance qu'on l'ait désirée, ne peut pas tourner à votre avantage. Lorsque Solmes reconnoitra (du moins si vos résolutions se soutiennent) qu'il n'a rien à se promettre de vous, & lorsque vos parens ne s'en croiront pas moins sûrs, il faudra bien que l'un se retire, & que les autres composent; sur des offres qui vous coûteront quelque chose à remplir, ou je suis trompée, quand vous serez délivrée de la plus rude de vos peines. Je me rappelle plusieurs endroits de vos dernières lettres, & même des premières, qui m'autorisent à vous tenir ce



langage ; mais , dans les circonstances où vous êtes , ce que je pourrois dire là-dessus seroit hors de saison.

Ma conclusion , c'est que je suis indignée jusqu'au transport , de vous voir le jouet de la cruauté d'un frere & d'une sœur . Après tant d'épreuves & de témoignages de votre fermeté , quelle peut être leur espérance ?

J'approuve l'idée qui vous est venue , de mettre hors de leurs atteintes les lettres & les papiers qui ne doivent pas tomber sous leurs yeux . Il me semble que vous pourriez penser aussi à porter au dépôt une partie de vos habits & de votre linge , avant le jour de votre entre-vûe avec Solmes ; de peur qu'ensuite il ne vous devienne plus difficile d'en trouver l'occasion . Robert me l'apportera au premier ordre , soit de jour ou de nuit .

Si l'on vous pousse à l'extrémité , je ne suis pas sans espérance d'engager ma mere à vous recevoir ici secrètement . Je lui promets indulgence pour indulgence ; c'est-à-dire , de voir de bon œil & même de bien traiter son favori . Je roule depuis quelque tems ce projet dans ma tête : mais je n'ose encore vous assurer du succès . Cependant n'en désespérez pas . Votre querelle avec Lovelace pourra beaucoup y contribuer ; & vos dernières offres , dans la lettre de Dimanche à votre oncle , seront pour elle un second motif .

Je